

242. Les théories morphologiques à la fin du XXe siècle

1. Introduction: la carrière accidentée de la Morphologie
2. Les deux points de rupture
3. Les deux principaux courants théoriques de la Morphologie à la fin du XXe siècle
4. Morphologie unitaire ou morphologie scindée
5. Sur les enjeux épistémologiques des confrontations récentes
6. Conclusion
7. Bibliographie

1. Introduction: la carrière accidentée de la Morphologie

La morphologie a connu des bouleversements plus considérables que d'autres domaines constitutifs de la grammaire. Pour certains, l'événement majeur a été la fondation, puis la détermination de programmes de recherche successifs. Ainsi peut-on parler de la fondation de la phonologie, avec Troubetzkoy et Jakobson à la fin des années 20. Ou de la naissance de la syntaxe en 1957 avec *Structures syntaxiques*, où Chomsky fixait l'objectif nouveau de rendre compte de toutes les phrases bien formées d'une langue. Mais la morphologie, comme étude de la structure des mots, après avoir été traitée comme la composante principale de la grammaire, a totalement disparu du panorama grammatical, absorbée qu'elle fut dans les deux territoires limitrophes de la syntaxe et de la phonologie; la question de la reconnaissance d'une zone spécifique d'organisation linguistique qui est celle de la structure des mots est l'objet de maints débats depuis trente ans, comme en témoignent des titres qui ont marqué cette trajectoire épistémologique non linéaire, par exemple: "Where's Morphology?" (Anderson 1982), ou "The return of Morphology" (Aronoff 1976: 4).

Les étapes de cette histoire peuvent être résumées de la façon suivante (Anderson 1992, Beard 1995, Corbin 1987: 145–184, Fradin 1993a, 2003).

1.1. Dans les descriptions traditionnelles, et en particulier dans le cadre de la grammaire comparée, la morphologie est toujours déjà là, et, sous la forme presque exclusive de la morphologie flexionnelle, elle constitue l'essentiel des descriptions grammaticales. A titre d'exemple, dans le *Traité de grammaire comparée des langues classiques* de Meillet et

Vendryès (1924), la première partie consacrée aux "sons" compte cent pages, la seconde consacrée aux mots, quatre cent vingt pages, et la troisième, consacré aux phrases, cent pages.

1.2. Dans le cadre structuraliste, l'analyse de la structure des mots consiste à dégager les éléments constitutifs, les 'morphèmes' – ce terme dû à Baudouin de Courtenay désigne la notion de signe linguistique minimal, ce qui rassemble en une classe tous les éléments infra-lexicaux: racines, radicaux, affixes dérivationnels et désinences flexionnelles. L'analyse morphologique vise à identifier les morphèmes, les règles de leurs combinaisons, la répartition de leurs allomorphes (ainsi de l'allomorphie de la base verbale dans *reç-u* et *recev-ons*).

1.3. Les principes de la grammaire générative à ses débuts aboutissent à la disparition de toute composante spécifique ayant pour objet la structure interne des mots. Dans ce dispositif, les mots construits sont analysés comme le résultat d'une opération de transformation sur une séquence syntaxique de type phrase (Lees 1960), de façon parallèle à l'analyse qui obtient certaines phrases à partir d'autres, la phonologie prenant en charge les détails d'ajustement consécutifs à l'opération transformationnelle. Ainsi, de même que la phrase passive *les arbres ont été abattus par les bûcherons*, la construction nominale *l'abattage des arbres par les bûcherons* est obtenue par transformation à partir de *les bûcherons ont abattu les arbres*. Dans *Structures syntaxiques*, les phrases, comme les mots construits, sont définies comme des séquences de morphèmes, ce qui motive le traitement unitaire des deux sortes d'expressions linguistiques:

"Pour produire une phrase à partir de cette grammaire, nous construisons une dérivation élargie commençant par *Phrase*. En passant par les règles [de structure syntagmatique], nous construisons une séquence terminale qui sera une suite de morphèmes, pas nécessairement dans l'ordre correct. Nous passons ensuite par la suite de transformations [...], [qui] peuvent réordonner les séquences, ajouter ou effacer des morphèmes. Elles ont pour résultat la production d'une séquence de mots. Nous passons alors par les règles morphophonologiques, qui convertissent cette séquence de mots en une séquence de phonèmes." (Chomsky 1957: 52).